

Lettre au président de l'œuvre de la Propagation de la Foi (18 mars 1889)

Monsieur le Président,

J'aurais déjà écrit, comme à l'ordinaire, aux Conseils de l'Œuvre de la Propagation de la Foi pour lui parler de nos missions diverses, mais à la suite de la prédication de notre croisade antiesclavagiste, je suis tombé dans un anéantissement complet auquel s'est jointe bientôt une crise de névralgie rhumatismale dont je souffre depuis longtemps, mais qui n'avait jamais été aussi forte. Aussi ne vous étonnez-vous pas que j'aie fait, une fois encore, mon testament, pensant que la fin allait venir. J'en suis sorti, mais les médecins qui m'ont envoyé dans le Sahara pour y passer le reste de l'hiver m'ont interdit tout travail. C'est ce qui m'empêche de vous adresser mes rapports accoutumés et me fait vous prier de vous contenter des quelques mots que je pourrai vous dire sur chacune de nos missions, en choisissant seulement les traits qui sortent en ce moment-ci de l'ordinaire.

Diocèse d'Alger - Me trouvant un peu plus libre à Carthage après l'installation de Mgr Jourdan, j'ai repris la direction du diocèse, toujours avec l'aide active de Mgr Dusserre qui est redevenu simplement coadjuteur, mais n'est plus administrateur. Le gouvernement a encore fait contre nous, cette année, au moment même de mon jubilé épiscopal, avec la délicatesse et la justice qui le distinguent, un acte de persécution ouverte. Sans motif raisonnable, il m'a déclaré au mois de septembre dernier que nous devions abandonner au 1er octobre le petit séminaire de Saint-Eugène, et les appartements épiscopaux qui y sont joints et que Mgr Pavy et moi habitons depuis 40 ans. J'ai dû menacer monsieur Floquet d'un scandale public pour un procédé aussi ignoble qui nous mettait sur la rue, moi et mes séminaristes, pour obtenir un arrangement qui nous jugule encore mais qui nous permet de garder un toit. Il nous faut payer maintenant 6.000 francs de loyer annuel pour Saint-Eugène. Ne pouvant aller ailleurs, j'ai été obligé de subir ces conditions, mais je dois penser à préparer maintenant un autre séminaire, et à trouver l'argent nécessaire. Pour le reste, rien n'a diminué. Je vous serais bien reconnaissant, quand ce ne serait que pour faire honte à cette triste bande de persécuteurs, de vouloir bien ajouter 6.000 francs cette année à la subvention du diocèse d'Alger.

Diocèse de Carthage - Il nous est arrivé un vrai malheur, Monseigneur Jourdan de la Passardière, qui

m'avait demandé de venir m'aider dans l'administration du diocèse, n'a cessé d'être malade ou de se croire tel, ce qui revient au même, depuis le premier jour de son arrivée jusqu'au samedi 2 mars dernier où ses médecins m'ont télégraphié qu'ils devaient, sous peine d'une catastrophe grave, le faire rentrer en France et lui déclarer qu'il ne pouvait retourner en Tunisie. Lui-même m'a écrit dans le même sens à Biskra où je me trouvais encore il y a quinze jours, dans l'impossibilité de faire quoi que ce soit. J'ai accepté sa démission et j'ai constitué une administration provisoire en attendant que je puisse aller moi-même à Carthage. Au point de vue du diocèse cela a été désastreux. Mgr Jourdan s'était engagé au moyen de ses connaissances nombreuses, de ses correspondances et de ses prédications, à subvenir à la construction de la pro-cathédrale de Tunis, et il n'a pu à cause de sa santé ni accomplir ses promesses ni aider les autres œuvres qui sont toutes restées en souffrance. Je suis encore là dans l'embarras le plus grand, et à cause de mon état actuel de maladie et à cause de l'œuvre immense de l'esclavagisme qui m'absorbe tout entier.

